



*Projet Educatif de Territoire
Plan Mercredi
2024 / 2027*

Communauté de communes Plaine Limagne
158 Grande Rue
63260 Aigueperse

CARTE D'IDENTITÉ

- Porteur du projet :
Communauté de communes Plaine Limagne 158 Grande rue 63260 AIGUEPERSE

- Dates de début et de fin du PEdT souhaitées (3 ans maximum) : du 01/09/2024 au 31/08/2027

- Référent élu du projet :
 - Nom, Prénom : CHASSAIN Didier
 - Fonction : Vice-président en charge de l'enfance jeunesse
 - Téléphone : 04 73 86 89 80
 - Adresse électronique : contact@plainelimagne.fr

- Référente technique du projet :
 - Nom, Prénom : BRUN-DUTRIEUX Fabien
 - Fonction : Responsable enfance jeunesse
 - Téléphone : 04 73 86 89 83
 - Adresse électronique : referent-jeunesse@plainelimagne.fr

DIAGNOSTIC

Le diagnostic a été mis à jour (voir en annexe « Diagnostic social de territoire – Rapport synthétique »).

LE PUBLIC

- Nombre d'enfants scolarisés sur le territoire de 3 à 17 ans : 4 057
(public/privé)
- Nombre d'enfants fréquentant les EAJE sur le territoire : 60
(public/privé)
- Nombre d'enfants fréquentant les accueils de Loisirs : 880
- Besoins répertoriés en fonction des publics :
 - ⇒ *ALSH : saturation du nombre de place, des enfants qui fréquentent des ALSH hors Plaine Limagne en raison des habitudes professionnelles des parents, horaires qui ne correspondent pas toujours aux besoins des parents notamment le matin.*
 - ⇒ *Ados : problème de mobilité pour se rendre au pôle ados, une offre pas toujours connue de tous les jeunes, majoritairement des collégiens.*

L'OFFRE D'ACCUEIL EXISTANTE

| Type d'accueil | Existant sur le territoire (O/N) | Nom du gestionnaire ou de l'organisateur | Gratuité | Tarifs modulés en fonction des ressources |
|--|----------------------------------|--|--------------------------|---|
| Périscolaire (Lundi, mardi, jeudi, vendredi) | Oui | Mairie de Thuret | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Mercredi | Oui | CC Plaine Limagne | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Vacances scolaires | Oui | CC Plaine Limagne | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Ados (à partir du collège) | Oui | CC Plaine Limagne | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Garderie | Oui | Les communes avec des écoles | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Autres structures (associations, clubs) *possibilité d'annexer la liste | Voir liste en annexe. | | | |

➤ Comment les temps de transition sont-ils réfléchis et organisés pour garantir la sécurité des mineurs et la qualité de l'accueil ?

Il n'y a pas de temps de transition avec les équipes d'enseignants car la communauté de communes Plaine Limagne gère uniquement le périscolaire du mercredi journée, les enfants viennent directement avec leurs parents sur les différents ALSH.

LE TERRITOIRE

➤ Atouts du territoire et leviers pour la mise en œuvre du PEdT/PM :

La communauté de communes Plaine Limagne a une démographie dynamique, c'est un territoire attractif avec une population familiale.

Le territoire bénéficie d'un patrimoine historique important, une politique culturelle forte est privilégiée avec deux médiathèques, une école de musique et deux salles d'exposition.

La communauté de communes encourage sur son territoire, une dynamique associative en soutenant chaque année des manifestations d'envergure communautaire. Pour ce faire, elle lance deux fois dans l'année un appel à projets avec une enveloppe financière visant à soutenir les initiatives structurantes des associations.

Le territoire est bien équipé dans les infrastructures sportives.

De nombreux chemins de randonnées sont également présents sur notre territoire.

Le diagnostic fait ressortir que les différentes offres qui concernent la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité sont riches, de qualité et diversifiées.

Nous disposons d'atouts incontestables : un cadre naturel, une qualité de vie, un patrimoine, une identité culturelle... Nous tenons compte de ce potentiel tout en conjuguant l'ouverture sur le monde urbain.

➤ Contraintes du territoire et modalités de prise en compte de ces contraintes dans le PEdT/PM : Une contrainte importante du territoire est la mobilité du fait d'un territoire rural qui ne dispose pas de transport en commun, cependant la collectivité teste plusieurs systèmes de covoiturage avec notamment la mise en place d'ATCHOUM.

L'accès à la culture est également compliqué sur notre territoire même si nous disposons de deux salles d'exposition, cette contrainte est prise en compte dans les programmes d'animation (sorties culturelles, intervenants, partenariats...).

L'accès au soin est également compliqué, c'est pourquoi dans le PEDT, plusieurs objectifs sont sur l'aspect prévention : sport « santé », santé mentale, éducation à l'alimentation, respect du rythme et des besoins....

➤ Autres dispositifs existants sur le territoire en lien avec le PEdT/PM : CTG, CTEAC, CLS (Contrat Local de santé), Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), Schéma directeur Cyclable.

L'ORGANISATION DES TEMPS DE L'ENFANT

La communauté de communes compte 29 établissements scolaires, bien répartis sur l'ensemble du territoire:

- Maternelle et enseignement primaire :
 - 22 écoles publiques
 - 3 écoles privées
- Enseignement secondaire :
 - 2 collèges publics
 - 2 collèges privés

Chaque école dispose de son organisation du temps propre.

Sur l'ensemble des écoles de notre territoire seule l'école de Thuret est à 4,5 jours.

La communauté de communes Plaine Limagne possède la compétence extra-scolaire et périscolaire (uniquement des mercredis en journée).

Les temps périscolaires des matins, des midis et des soirs des journées d'école sont directement gérés par les mairies.

Les accueils de loisirs sont tous déclarés auprès des services du SDJES. Ils sont organisés en multisites :

- Multisites Aigueperse / Aubiat : site principal Aigueperse avec un directeur BPJEPS, 1 référent à Aubiat titulaire BAFD.

Le site d'Aigueperse dispose de ses propres locaux, le site d'Aubiat utilise les locaux scolaires.

La capacité maximale du multisite est de 140 enfants (dont 64 moins de 6 ans).

- Multisites Maringues / Randan / Thuret : site principal Maringues avec une directrice BPJEPS, 1 référent à Randan titulaire d'un BPJEPS et 1 référent à Thuret.
Le site de Maringues dispose de ses propres locaux (Maison de l'enfance et de la jeunesse), le site de Randan utilise les locaux scolaires (Plaine Limagne va construire un espace culturel à Randan dans lequel sera intégré l'ALSH de Randan – ouverture été 2026), le site de Thuret utilise les locaux scolaires et périscolaires.
Les mercredis Plaine Limagne gère uniquement les sites de Maringues et Randan car l'école de Thuret étant à 4,5 jours, c'est la Mairie qui organise son accueil de loisirs du mercredi après-midi.
La capacité maximale du multisite est de 120 enfants (dont 48 moins de 6 ans) les mercredis et 160 enfants (dont 64 moins de 6 ans) pour l'extrascolaire.
- Un pôle ados (11/17 ans) situé dans les locaux du CADA à Bussières et Pruns avec une directrice BPJEPS. La capacité maximale est de 36 jeunes.

Les horaires (7h30 à 18h30) sont les mêmes dans l'ensemble de nos accueils de loisirs avec un accueil à la journée : accueil échelonné le matin de 7h30 à 9h, départ échelonné le soir de 17h à 18h30.

Les inscriptions se font en ligne via notre portail familles, elles sont ouvertes de période à période (vacances à vacances). Elles se font à la journée avec une possibilité en demi-journée pour les enfants en situation de handicap.

Le PEDT concernera l'ensemble des accueils de loisirs Plaine Limagne.

Le plan mercredi concernera les écoles suivantes :

- École primaire Maurice Genest 16 rue Neuve 63260 AUBIAT.
- École élémentaire de Randan 16 rue de Riom 63310 RANDAN.
- École maternelle de Randan 1 rue Léon Blanc 63310 RANDAN.
- Ecole élémentaire Les Jacquemarts 4 boulevard Charles de Gaulle 63260 AIGUEPERSE.
- Ecole maternelle Le petit Prince 4 boulevard Charles de Gaulle 63260 AIGUEPERSE.
- Ecole primaire « Au fil du tan » 8 rue des Récollets 63350 MARINGUES.

OBJECTIFS DU PEDT/PM EN LIEN AVEC LE PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif de la communauté de communes Plaine Limagne s'articule autour :

⇒ Des valeurs suivantes :

- La pédagogie au service de l'éducation : créer des opportunités pour l'apprentissage, la découverte et l'expérimentation,
- Favoriser l'autonomie des enfants et des jeunes,
- Sensibiliser à l'intérêt général, à la fraternité et la citoyenneté,
- Rechercher une complémentarité d'action avec les parents et les acteurs éducatifs locaux pour assurer une co-éducation.

⇒ Des enjeux suivants :

- Construire un projet au service de la réussite des enfants,
- Créer des liens de solidarité entre citoyens et avec la collectivité,
- Favoriser le vivre ensemble,
- Garantir un parcours individualisé à chaque enfant,
- Favoriser la réussite éducative,
- Construire une communauté éducative,
- Contribuer au développement, à l'épanouissement et à l'autonomie de ce jeune public,
- Facteur d'attractivité et de dynamisation du territoire.

Les projets pédagogiques des lieux d'accueils de la communauté de commune Plaine Limagne doivent s'inspirer de ces valeurs et de ces enjeux pour proposer des activités librement choisies par l'enfant, favorisant l'esprit d'initiative, l'expérimentation et la découverte de leur capacité et de leur environnement.

LA DEMARCHE DE DEFINITION DES OBJECTIFS DU PEDT/PM

Pour aboutir à la définition des objectifs de PEDT/PM nous nous sommes appuyés sur :

- Le diagnostic social de territoire « Etude des besoins des familles » réalisé par le cabinet Adélia Conseil entre décembre 2022 et juillet 2023 (voir annexe « Diagnostic social de territoire – Rapport synthétique). Ce diagnostic s'est déroulé en 4 phases :
 - ⇒ L'analyse quantitative : Adelia Conseil s'est ainsi efforcée de couvrir un large panel de documents et de données statistiques existantes de comprendre et de préparer les études qualitatives qui ont suivi.
 - ⇒ Les approfondissements qualitatifs : plusieurs réunions thématiques et entretiens ont été organisés afin de rencontrer les acteurs et professionnels du territoire concernant chaque thématique. L'objectif de ces moments étant de cibler les forces et les opportunités du territoire tout en étudiant les premiers manques et besoins apparents.
 - ⇒ Travail collectif avec les habitants et les élus du territoire : pour cela, le cabinet de conseil a organisé 5 réunions de concertation avec les habitants par bassins de vie identifiés, ayant pour objectif de mieux comprendre les besoins des habitants du territoire. Une ultime réunion de travail avec les élus du territoire.
 - ⇒ Un questionnaire à destination des habitants. A la suite de ce questionnaire, le cabinet Adelia a rédigé un livrable complet issu de la collecte, du recueil et de l'analyse des données et reprenant l'ensemble des conclusions du rapport du diagnostic.
- La restitution de l'étude des besoins des familles aux élus, aux agents et à la population nous a permis de dégager des points forts, des axes d'améliorations et des propositions (voir annexe « Restitution de l'étude des besoins des familles »).
- Les COPIL annuels (17/11/2022, 07/12/2023) qui ont fait le bilan de l'année passée et qui ont fait des réajustements si besoin.
- L'évaluation du PEDT/PM 2021/2024 faite le 07 mars 2024 en COPIL (voir annexe « évaluation PEDT/PM 2021/2024 »).
- La consultation des familles via un questionnaire.
- La consultation des enfants via un questionnaire.
- La consultation des animateurs et des enseignants via un questionnaire.
- Des réunions de travail entre les directeurs des ALSH, des enseignants et la coordinatrice.
- L'accompagnement fait par les Céméa, dans le cadre de l'appel à projet.

LES OBJECTIFS, LES MOYENS ET L'EVALUATION SUIVANT LES AXES DU PEDT/PM

La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant.

Les objectifs et les moyens

- *Objectif 1 : Renforcer la concertation avec tous les acteurs pour la construction, le suivi et l'évaluation du PEDT/PM.*
 - ⇒ En participant aux réunions de rentrée des enseignants,
 - ⇒ En créant une instance famille,
 - ⇒ En sollicitant les associations culturelles, sportives du territoire ayant des activités pour les enfants,
 - ⇒ En demandant à l'Education Nationale de pouvoir prendre en compte les heures de participation des enseignants au COPIL comme temps de travail,
 - ⇒ En sollicitant les IEN et les conseillers pédagogiques.

- *Objectif 2 : Poursuivre et accentuer la mise en place de projets complémentaires entre les équipes d'enseignants et d'animation.*
 - ⇒ En programmant en amont les temps de rencontre entre les équipes enseignantes et d'animation,
 - ⇒ En mettant en place une complémentarité dans les axes et les objectifs communs,
 - ⇒ En prenant en compte les besoins et les aléas de chacun (mutation, changement de personnel...),
 - ⇒ En accentuant la prise en compte du rythme et de la fatigue des enfants dans l'organisation de journée et de la semaine,
 - ⇒ En identifiant en amont les partenaires des projets afin de vérifier leur faisabilité.

- *Objectif 3 : Renforcer la communication sur les objectifs.*
 - ⇒ En participant et en présentant le PEDT/PM aux conseils d'école,
 - ⇒ En présentant les projets d'école aux équipes d'animation,
 - ⇒ En rajoutant le logo « Plan Mercredi » sur les programmes d'activités des ALSH,
 - ⇒ En utilisant les moyens numériques de Plaine Limagne (réseaux sociaux, portail familles...),
 - ⇒ En utilisant également divers outils que les écoles et les ALSH se servent pour communiquer avec les familles comme « Toute mon année » ou « Klassy »....

• Objectif 4 : Prévenir et lutter contre le harcèlement et les comportements violents.

- ⇒ En formant les professionnels au repérage et à l'accompagnement,
- ⇒ En mettant en place avec le CNFPT une formation en intra sur la thématique du harcèlement,
- ⇒ En accompagnant les animateurs dans la gestion des situations difficiles,
- ⇒ En partageant les outils déployés par l'Education nationale (méthode Pikas, programme pHARe, mallette égalité...),
- ⇒ En élaborant une grille de repérage des situations de violence (harcèlement, violence verbale, violence physique...),
- ⇒ En mettant en place un protocole en partenariat avec les équipes enseignantes,
- ⇒ En accompagnant les victimes : développant de la médiation entre pairs, mise en place d'un lieu de parole...,
- ⇒ En mettant en place des animations autour de « la gestion des émotions »,
- ⇒ En mettant en place une action commune école et ALSH lors de la « Journée nationale de lutte contre le harcèlement » qui se déroule en novembre.

Evaluation

| | Critères | Indicateurs qualitatifs | Indicateurs quantitatifs |
|------------|--|--|---|
| Objectif 1 | <ul style="list-style-type: none"> • L'organisation de l'écriture du PEDT/PM. • La prise en compte de l'ensemble des acteurs dans l'écriture, le suivi et l'évaluation du PEDT/PM | <ul style="list-style-type: none"> • Représentation effective de tous les acteurs du PEDT/PM. • Mise en place des temps de réunion avec tous les acteurs. • Prise en compte des différents acteurs éducatifs dans la mise en place du PEDT/ PM. • Participation des familles. • La prise en compte du temps de travail des enseignants. | <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de réunions afin de préparer, suivre et évaluer le PEDT/PM. • Nombre de COFIL. • Nombre d'acteurs ayant participé à toutes les étapes. |
| Objectif 2 | <ul style="list-style-type: none"> • Les projets communs entre école et ALSH. • La connaissance des projets d'école et projets pédagogiques des ALSH. • La complémentarité des actions. | <ul style="list-style-type: none"> • Satisfaction des enfants et des familles sur les projets complémentaires. • Satisfaction des parents sur la continuité éducative. • Satisfaction des différents acteurs sur la continuité éducative. • Satisfaction des enseignants et des animateurs sur la coopération entre eux. | <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets réalisés en commun. • Nombre de réunions organisées. • Nombre de participants aux réunions. |

| | Critères | Indicateurs qualitatifs | |
|------------|--|--|---|
| Objectif 3 | <ul style="list-style-type: none"> La connaissance de l'ensemble des acteurs éducatifs (enseignants, animateurs, parents...) des objectifs du PEDT/PM. Le renforcement de la communication avec les parents et des échanges avec les autres acteurs. | <ul style="list-style-type: none"> Satisfaction des différents acteurs à connaître l'ensemble des projets. Une majorité des familles connaissent les objectifs du PEDT/PM et associent les activités qui y sont liées. | <ul style="list-style-type: none"> Nombre de familles ayant connaissance du PEDT/PM et de ses objectifs. Nombre des acteurs éducatifs ayant connaissance du PEDT/PM et de ses objectifs. |
| Objectif 4 | <ul style="list-style-type: none"> Le climat au sein des écoles et des ALSH. Le bien-être de l'enfant dans nos structures. | <ul style="list-style-type: none"> La satisfaction des enfants à venir dans nos structures. Impact des actions sur le comportement des enfants. Ressenti des familles sur l'impact chez leur enfant des actions proposées. Ressenti des enfants. | <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'animateurs ayant suivi une formation. Nombre d'actions de sensibilisation ou de prévention réalisées. Nombre d'enfant participant aux animations autour de la « gestion des émotions ». Nombre de réunions d'enfant sur cette thématique. |

Consolider pour tous les enfants, une offre éducative de qualité permettant leur développement et leur épanouissement.

Les objectifs et les moyens

- *Objectif 1 : Approfondir la formation des équipes d'animation.*
 - ⇒ En établissant un plan annuel de formation professionnelle des animateurs permanents,
 - ⇒ En continuant de proposer aux équipes les formations du CNFPT et du SDJES,
 - ⇒ En développant en plus de la journée « partage de savoirs », d'autres actions de formation en interne,
 - ⇒ En pérennisant le dispositif « BAFA Solidaire ».

- *Objectif 2 : Construire des activités dans une logique de loisirs et de découverte qui relèvent de thématiques diversifiées (culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, numériques...).*
 - ⇒ En renforçant les projets transversaux avec les différents services de Plaine Limagne (médiathèques, salles d'exposition, crèche, Fab'Limagne, tourisme, service communication, service culturel, action sociale...),
 - ⇒ En participant avec le service culturel aux actions menées dans le cadre du Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturel (CTEAC),
 - ⇒ En continuant de mettre en place des projets avec d'autres acteurs du territoire (EHPAD, associations, commerçants...).

- *Objectif 3 : Développer le « sport santé » et l'activité physique des enfants.*
 - ⇒ En favorisant la pratique sportive au travers des animations proposées,
 - ⇒ En proposant des animations de pleine nature : balade, randonnée...
 - ⇒ En formant des animateurs afin de mettre en place le dispositif « Savoir rouler à vélo »,
 - ⇒ En mettant en place des activités liées aux actualités sportives (tour de France, Jeux olympiques...),
 - ⇒ En sollicitant les associations sportives du territoire pour des animations.

- *Objectif 4 : Contribuer à l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble.*
 - ⇒ En réaffirmant les valeurs républicaines et le principe de laïcité avec la mise en place d'ateliers divers qui favorisent l'écoute, l'échange, le respect...
 - ⇒ En créant des espaces de dialogue, de débat,
 - ⇒ En développant auprès des enfants des actions de sensibilisation à la différence.

- *Objectif 5 : Améliorer l'organisation de journée afin de respecter au mieux les rythmes et besoins des enfants.*
 - ⇒ En veillant au rythme de veille et sommeil de chaque enfant (réveil échelonné, sieste accessible à tous...),
 - ⇒ En alternant les différents types d'activités sur la journée (artistique, manuelle, sportive, temps calme...),
 - ⇒ En adaptant les animations proposées en fonction de l'état des enfants,
 - ⇒ En permettant à chaque enfant de « ne rien faire » s'il le souhaite,
 - ⇒ En aménageant les locaux de manière à créer différents espaces de vie,
 - ⇒ En prenant en compte la spécificité du mercredi de semaines scolaires comme un temps de relâche dans la semaine de l'enfant,
 - ⇒ En tenant compte des besoins spécifiques au sein du collectif des enfants à besoin éducatif particulier,
 - ⇒ En facilitant les transmissions de fin de journée avec les familles.

- *Objectif 6 : Agir pour l'accès et l'éducation à une alimentation saine.*
 - ⇒ En mettant en place des ateliers culinaires,
 - ⇒ En proposant des projets autour de l'alimentation,
 - ⇒ En sollicitant des producteurs locaux pour des animations,
 - ⇒ En se rendant sur les marchés locaux,
 - ⇒ En poursuivant les animations en partenariat avec la PMI et les écoles sur la prévention bucco-dentaire,
 - ⇒ En réalisant un cahier des charges prenant en compte la notion de proximité concernant la restauration collective,
 - ⇒ En mettant en place une commission repas afin de suivre et de faire évoluer si nécessaire les prestations repas et goûter.

Evaluation

| | Critères | Indicateurs qualitatifs | Indicateurs quantitatifs |
|------------|---|---|--|
| Objectif 1 | <ul style="list-style-type: none"> • La formation des équipes. | <ul style="list-style-type: none"> • Satisfaction des équipes. • Réutilisation des apports de formation sur le terrain. | <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'animateurs ayant participé à une formation. • Nombre d'actions de formation faites en interne. |

| | Critères | Indicateurs qualitatifs | Indicateurs quantitatifs |
|------------|--|--|---|
| Objectif 2 | <ul style="list-style-type: none"> La pertinence de l'offre éducative permettant de faire découvrir différents domaines. | <ul style="list-style-type: none"> Satisfaction des familles et des autres acteurs éducatifs sur la diversité et la nature de l'offre éducative. | <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'animations par thématique (culture, sport, artistique...). Nombre de projets et/ou actions menées avec des partenaires. |
| Objectif 3 | <ul style="list-style-type: none"> L'offre éducative mise en place permet de répondre aux enjeux de sport santé. | <ul style="list-style-type: none"> Impact sur le bien-être des enfants. Retour de familles. | <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'activités sportives proposées. Nombre d'enfants ayant participé au SRAV. |
| Objectif 4 | <ul style="list-style-type: none"> Les actions éducatives permettent effectivement l'apprentissage à la vie citoyenne. | <ul style="list-style-type: none"> Comportement des enfants dans les structures. Retour des familles et des autres acteurs éducatifs sur le comportement des enfants | <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'ateliers proposés sur la thématique de l'apprentissage à la vie citoyenne. Nombre d'enfants participant aux ateliers proposés. Nombre d'enfants participant volontairement aux débats. |
| Objectif 5 | <ul style="list-style-type: none"> L'organisation de journée mise en place respecte mieux les rythmes et besoins des enfants. | <ul style="list-style-type: none"> Existence d'une alternance des types d'activité tout au long de la journée. Satisfaction des animateurs sur le comportement des enfants et sur leur niveau de fatigue. | <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'enfants et de familles qui expriment leur satisfaction sur l'organisation de journée. Nombre d'animateurs qui expriment leur satisfaction au niveau du comportement des enfants |
| Objectif 6 | <ul style="list-style-type: none"> L'équilibre et la qualité des repas. | <ul style="list-style-type: none"> Implication des membres de la commission repas. Implication des différents acteurs sur la constitution du cahier des charges. Satisfaction des enfants sur les repas et les goûters. Implications des producteurs locaux. | <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'animations autour de l'alimentation. Nombre d'animations organisées avec des producteurs locaux. Nombre de commissions repas. Nombre de participants à la commission. |

Mise en valeur de la richesse des territoires

Les objectifs et les moyens

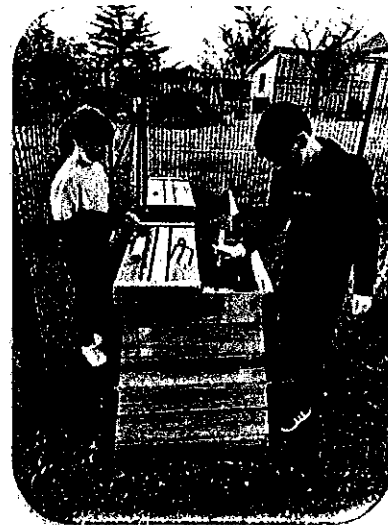
- *Objectif 1 : Permettre la découverte du territoire, de l'environnement naturel, du patrimoine historique et culturel.*
 - ⇒ En continuant d'organiser des balades dans les sentiers de randonnées du territoire,
 - ⇒ En poursuivant la mise en place d'animation sur différents sites culturels du territoire (Domaine Royal de Randan, les tanneries de Maringues...),
 - ⇒ En utilisant les parcours « Baludik » (jeux de piste numérique),
 - ⇒ En organisant des visites autour du patrimoine de Plaine Limagne (les lavoirs, les pigeonniers, les châteaux, les marchés...).

- *Objectif 2 : Renforcer les projets transversaux des différents services communautaires et construire des partenariats avec les associations du territoire.*
 - ⇒ En poursuivant la mise en place d'animations et de projets communs avec les médiathèques (lecture à haute voix, kamishibai, tapis de lecture...).
 - ⇒ En utilisant le programme de la saison culturelle Plaine Limagne notamment dans nos salles d'exposition : rencontres avec des artistes, mise en place de médiations culturelles au sein des écoles, des collèges et des accueils de loisirs,
 - ⇒ En mettant en place des ateliers de découverte de différents sports par les associations sportives du territoire.
 - ⇒ En mettant en place des animations et/ou projets avec des associations du territoire.

- *Objectif 3 : Sensibiliser les nouvelles générations sur les enjeux du développement durable et de l'écocitoyenneté.*
 - ⇒ En continuant de proposer des animations sur l'environnement comme nettoyons la nature, goûter zéro déchet...,
 - ⇒ En mettant en place lorsque cela est possible des jardins dans les ALSH,
 - ⇒ En sensibilisant les enfants sur le compost notamment en collaboration avec le SBA,
 - ⇒ En étant toujours vigilant sur les quantités servies aux enfants lors des repas mais aussi pour les goûters,
 - ⇒ En initiant les enfants avec des ateliers ludiques à la biodiversité, aux nouvelles énergies, au tri des déchets.

Evaluation

| | Critères | Indicateurs qualitatifs | Indicateurs quantitatifs |
|------------|---|---|--|
| Objectif 1 | <ul style="list-style-type: none"> La connaissance par les enfants de leur environnement. | <ul style="list-style-type: none"> Satisfaction des enfants sur les activités proposées autour de la découverte de l'environnement proche. | <ul style="list-style-type: none"> Nombre de sorties organisées sur le territoire. |
| Objectif 2 | <ul style="list-style-type: none"> La transversalité des services et les partenariats. | <ul style="list-style-type: none"> Satisfaction des services, des partenaires. Implication des enfants, des acteurs éducatifs. | <ul style="list-style-type: none"> Nombre de projets transversaux réalisés. Nombre de services et/ou partenaires concernés. |
| Objectif 3 | <ul style="list-style-type: none"> Les actions éducatives permettent effectivement l'éducation au développement durable et à l'écocitoyenneté. | <ul style="list-style-type: none"> Implication des enfants. Retour des familles sur les comportements des enfants à la maison. | <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'ateliers proposés sur la thématique. Nombre d'enfants participants aux animations. Poids des déchets à la cantine |



L'accueil de tous les publics

Les objectifs et les moyens

- *Objectif 1 : Permettre l'inclusion des enfants en situation de handicap.*
 - ⇒ En poursuivant le recrutement d'animateurs supplémentaires pour les mercredis et les vacances scolaires pour les enfants dont le handicap le nécessite,
 - ⇒ En continuant le partenariat avec le DALHIR,
 - ⇒ En développant les missions du « référent handicap » afin de poursuivre le travail de diagnostic, en partenariat avec les directeurs des accueils de loisirs, avec pour objectif de réaliser un état des lieux de l'accueil des enfants en situation de handicap et de définir les besoins spécifiques. En poursuivant d'assurer une continuité dans le parcours de vie des enfants en situation de handicap, en développant un partenariat avec les autres acteurs éducatifs,
 - ⇒ En élaborant un protocole d'accueil des enfants en situation de handicap : organiser des rendez-vous avec les familles, le référent handicap, un élu, le directeur et les animateurs de l'accueil de loisirs afin de préparer l'arrivée de l'enfant dans la structure,
 - ⇒ En organisant des rencontres entre des professionnels de santé (en fonction des handicaps) et les équipes d'animation,
 - ⇒ En continuant d'augmenter les compétences des équipes via des formations ou des conférences,
 - ⇒ En mettant en place des ateliers d'analyse des pratiques professionnelles (APP).

- *Objectif 2 : Développer la mixité sociale.*
 - ⇒ En poursuivant les projets passerelles entre la crèche et les groupes des 3/6 ans des ALSH et entre le pôle ados et les enfants de 10/11 ans des ALSH,
 - ⇒ En continuant les rencontres inter-centres,
 - ⇒ En continuant le partenariat entre les accueils de loisirs et le CADA de Bussières et Pruns afin d'accueillir les enfants du CADA,
 - ⇒ Les accueils de loisirs Plaine Limagne proposent une tarification différenciée selon les quotients des familles.

- *Objectif 3 : Mettre en place une politique d'information des familles.*
 - ⇒ En poursuivant de mettre sur le site internet de la communauté de communes Plaine Limagne les informations concernant les services Enfance Jeunesse,
 - ⇒ En poursuivant la publication des actualités et des évènements des services enfance jeunesse sur les différents réseaux sociaux de la collectivité,

- ⇒ En continuant d'alimenter le portail familles afin que toutes les familles puissent trouver toutes les informations nécessaires (projet éducatif, calendrier d'ouverture, programmes d'activité, menus, modalité d'inscription, actualités...),
- ⇒ En maintenant la diffusion papier ou dématérialisé du calendrier d'ouverture des accueils de loisirs dans chaque école en fin d'année civile,
- ⇒ En poursuivant les échanges entre les équipes d'animation et les familles lors de diverses manifestations organisées par les accueils de loisirs,
- ⇒ En créant un livret des services Enfance Jeunesse,
- ⇒ En créant un livret d'accueil personnalisé suivant la structure,
- ⇒ En incitant les mairies du territoire à mettre à jour leurs sites internet avec les différentes informations ou liens concernant les services enfance jeunesse,
- ⇒ En renouvelant le « Forum des familles »,
- ⇒ En organisant des « portes ouvertes des ALSH »,
- ⇒ En créant une instance famille.

• *Objectif 4 : Soutenir les parents dans l'exercice de leurs fonctions éducatives et parentales.*

- ⇒ En organisant des moments conviviaux avec les familles afin de faciliter les échanges informels,
- ⇒ En informant les familles de la halte jeux de la PMI qui proposent des temps d'accueil avec les familles et les enfants autour du jeu (ces ateliers sont organisés sur notre territoire à la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse à Maringues),
- ⇒ En créant des événements lors « des semaines de la parentalité » organisées par la CAF 63 dans le cadre du REAAP,
- ⇒ En travaillant avec la référente parentalité de Plaine Limagne afin de mettre en place diverses actions (débat, conférence, théâtre forum...),
- ⇒ En orientant si besoin les familles vers le LAEP « Graines de Familles » de Plaine Limagne.

Evaluation

| | Critères | Indicateurs qualitatifs | Indicateurs quantitatifs |
|------------|--|--|---|
| Objectif 1 | <ul style="list-style-type: none"> • L'accueil des enfants à besoin éducatifs particuliers. | <ul style="list-style-type: none"> • Accessibilité pour tous les enfants. • Satisfaction des équipes sur les APP. • Suivi avec le DALHIR. | <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'enfants à besoin particuliers nécessitant un accueil spécifique accueillis. • Nombre de séances d'APP. • Nombre d'animateurs ayant effectué une formation. |

| | Critères | Indicateurs qualitatifs | |
|------------|---|---|---|
| Objectif 2 | <ul style="list-style-type: none"> La mixité sociale au sein des structures. | <ul style="list-style-type: none"> Accessibilité pour les familles (tarifs, modalités d'inscription...). Satisfaction des enfants participant aux projets passerelles. | <ul style="list-style-type: none"> Nombre de familles suivant les quotients familiaux. Nombre de projets passerelles. Nombre d'enfants du CADA accueillis dans nos structures. |
| Objectif 3 | <ul style="list-style-type: none"> La communication avec les familles. | <ul style="list-style-type: none"> Satisfaction des familles. Satisfaction des équipes. Connaissance par la population de l'offre éducative extra et périscolaire. | <ul style="list-style-type: none"> Nombre de publications sur les différents réseaux de communication. Nombre de membres de l'instance famille. Nombre de visiteurs pour le forum. |
| Objectif 4 | <ul style="list-style-type: none"> Les actions autour de la parentalité. | <ul style="list-style-type: none"> Satisfaction des familles. Satisfaction des partenaires. | <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'évènements lors des semaines de la parentalité. Nombre d'actions menées autour de la parentalité. Fréquentation du LAEP. |

OBJECTIFS COMPLÉMENTAIRES AU PEDT, CIBLÉS SUR LE MERCREDI

➤ *Démarche pour aboutir à la définition des objectifs de votre PM (précisez notamment le lien avec les équipes de l'EN, les associations gestionnaires d'accueils déclarés sur votre territoire le cas échéant, ...):*

En complément de la démarche expliquée auparavant sur la définition des objectifs du PEDT/PM, les animateurs et les enseignants se rencontrent régulièrement tout au long de l'année sur des temps informels ou non afin notamment d'échanger sur les actions et les objectifs du PM.

➤ *Objectifs de votre PM (si les objectifs de votre PM sont les mêmes que ceux de votre PEDT, précisez les adaptations sur le mercredi):*

Les objectifs du PM sont identiques à ceux du PEDT cependant les équipes s'attacheront particulièrement à tenir compte de la spécificité du mercredi comme temps de relâche dans la semaine scolaire.

Afin de faire en sorte que le mercredi soit une véritable coupure dans le rythme de la semaine scolaire tout en permettant aux enfants d'accéder à des activités de qualité répondant à leurs besoins et à leurs rythmes :

- L'organisation de journée sera réfléchi différemment que sur les temps extra-scolaires,
- L'aménagement des locaux sera réfléchi spécifiquement à l'accueil des enfants le mercredi,
- Les projets et les animations proposés aux enfants tiendront compte de la spécificité du mercredi afin qu'il soit un vrai temps de relâche dans la semaine scolaire.

➤ *Précisez de quelle manière sont associées vos équipes du mercredi dans la construction et la mise en œuvre du PM:*

- Les projets pédagogiques sont réalisés chaque année avec l'ensemble des animateurs, le plan mercredi est alors abordé et décliné dans les projets pédagogiques,
- Les équipes d'animation du mercredi bénéficient de 2h de préparation par semaine afin de préparer la journée du mercredi,

Un bilan avec les animateurs est fait à chaque fin de période (vacances à vacances) afin d'évaluer les points positifs et les points à améliorer pour la prochaine période.

STRUCTURE DE PILOTAGE :

Composition de la structure de pilotage :

* voir annexe 2

Modalités de fonctionnement :

- Champ d'actions : concertations, échanges, propositions, déterminer les priorités, évaluation.
- Fréquence des réunions (au minimum annuelle) : 1 ou 2 COPIL par an + commissions enfance jeunesse + réunions thématiques.
- Dates des réunions depuis le 1er janvier 2023 : COPIL annuel le 07/12/2023, COPIL évaluation le 07/03/2024 + Commissions enfance jeunesse les 02/03/2023, 09/10/2023 et 29/02/2024.
- Existence de groupes de travail issus de la structure de pilotage :

Oui Non

Si oui, préciser les thématiques : pour l'instant un groupe « Inclusion et Handicap »

ACTIVITÉS PROPOSÉES DANS LE CADRE DU PEST/PM

Cochez les thématiques concernées et citez des exemples :

- Sensibilisation à l'éducation et à la citoyenneté : Participation à UNIDAY, l'olympiade des droits de l'enfant, projets solidaires (colis de Noël, nettoignons la nature...), débats d'enfant, règles de vie
- Accès aux activités culturelles, artistiques, scientifiques : visites et animations autour des expositions proposées par notre service culture, projets en communs avec les médiathèques, participation à la grande lessive, activité autour du livre, activités autour de la lecture et de l'écriture, projet scientifique avec l'association « les petits débrouillards » ...
- Découverte d'activités physiques et sportives : animations autour des sports moins connus (sarbacane, baseball, ludi-arc...), organisation d'olympiade, animations en rapport avec le tour de France, sorties vélos, visite ASM, projet « savoir rouler à vélo », sorties piscine...
- Autres thématiques (précisez) :
 - ✓ Développement durable : tri des déchets, mise en place de compost, jardins, pesée des déchets à la cantine....
 - ✓ Projet bucco-dentaire avec la PMI sur la prévention.

➤ Organisez-vous le choix de l'enfant au sein de votre projet ?

Oui Non

Si oui, précisez les modalités : les enfants ont le choix entre plusieurs activités sur certain temps de la journée (temps calme, temps d'accueil le matin et de départ le soir, sur d'autres temps aussi dans la journée en fonction des possibilités). Le choix peut se faire suivant plusieurs possibilités : mise en place d'un tableau, directement auprès des animateurs... Les temps de concertation avec les enfants permettent de mettre en place des activités proposées par les enfants.

➤ Est-ce que les enfants peuvent ne pas faire d'activité ?

Oui Non

Si oui, quelle organisation proposez-vous pour ces enfants ? dans ce cas les enfants peuvent utiliser les différents « coins » installés dans la salle (coin lecture, tapis de repos...), ils peuvent s'ils le souhaitent juste regarder et ne rien faire, ils peuvent également avoir d'autres missions comme faire de l'arbitrage pour un jeu. L'animateur doit aussi susciter l'envie de faire l'activité et permettre à l'enfant de rejoindre l'activité à tout moment.

Les familles sont-elles informées de ces modalités ? Oui.

➤ Ces activités sont-elles en articulation avec le projet d'école ou le projet d'établissement ?

Oui Non

Si oui, précisez les modalités : rencontres avec les directeurs(trices) d'école afin d'évoquer les différents projets de chacun et d'échanger sur les possibilités d'action et/ou projet commun ou complémentaire, présentation des projets d'école aux directeurs(trices) des ALSH, participation au COFIL.

Mais il existe certains freins car les enseignants connaissent peu le Plan mercredi, il est aussi difficile pour eux de se dégager du temps, une interrogation souvent évoquée par les enseignants est la prise en compte de leurs heures pour tout ce qui concerne le Plan mercredi dans leur temps de travail. Il est également difficile de pouvoir contacter les IEN et les conseillers pédagogiques pour évoquer ses freins.

➤ Comment sont pris en compte les besoins des enfants de moins de 6 ans ?

- ✓ L'aménagement des salles pour les moins de 6 ans est un point important afin de prendre en compte leurs besoins avec notamment différents coins afin de développer l'autonomie, les jeux d'imitation, des tapis... Toutes les activités proposées sont de courtes de durée avec une alternance régulière des types d'activités.
- ✓ Le repas est pris en décalé avec les plus grands afin qu'il soit calme et propice aux échanges avec les enfants.
- ✓ Proposition de la sieste à tous les enfants avec une levé échelonné. Temps calme adapté pour les autres.

➤ Comment sont pris en compte les enfants à besoins particuliers (situation de handicap, trouble de la santé, etc.) dans les structures et comment sont accompagnées les équipes pédagogiques ?

- ✓ Contact avec le DALHIR dans le cas d'enfant en situation de handicap.
- ✓ Rencontre avant l'accueil avec la famille, l'enfant, le DALHIR (si besoin) afin d'échanger sur les besoins de l'enfant et les adaptations à mettre en place.
- ✓ Point avec l'équipe d'animation sur l'accueil de l'enfant et formation des animateurs si nécessaire.
- ✓ Des échanges sont mis en place avec d'autres professionnels si besoin (enseignants, professionnels de santé...).
- ✓ Recrutement d'un animateur « renfort » si besoin.
- ✓ Achat de matériel spécifique si besoin.
- ✓ Points réguliers avec la famille.
- ✓ Adaptation des activités afin que l'enfant ne se trouve pas en situation d'échec.
- ✓ Veiller à la bonne intégration de l'enfant au groupe.

➤ Quel est le plan de formation proposé aux équipes ? Le plan de formation n'est pas mis en place actuellement : les animateurs peuvent s'inscrire au fil de l'eau aux différentes formations CNFPT et/ou SDJES qui les intéressent.

Le plan de formation des animateurs fait partie des objectifs du PEDT/PM 2024/2027, il sera travaillé avec le service RH de Plaine Limagne.

THÉMATIQUES ABORDÉES ET ACTIVITÉS PROPOSÉES LE MERCREDI

Cochez les thématiques concernées et citez des exemples d'activités

- Découverte de l'environnement (territoire, institutions, histoire, nature, ...) : Baludik, créations de jardins avec les écoles, mise en place de compost partagé (ALSH, école, mairie), rencontre avec les élus pour présenter des projets d'enfant...
- Partenariat avec des établissements culturels et des associations d'EP, sportives et culturelles : partenariat avec les mairies afin d'avoir accès aux installations sportives (gymnases, city-park...) ...
- Implication des habitant·e·s dans les projets : projet avec les aides à domicile : les enfants vont créer un restaurant éphémère (décoration, mise en place de la salle, rédaction des menus, réalisation des sets de tables, confection du repas) pour les clients des aides à domicile, projet de découverte des métiers avec les commerçants du territoire...
- Lien avec les autres structures socioculturelles et sportives : projets avec les médiathèques, l'école de musique (animations communes pour la fête de la musique), le service culturel Plaine Limagne (mise en place de médiations avec les enfants suivant les expositions), découverte de sports avec les associations du territoire (tennis, basket...) ...
- Autres thématiques :
- ✓ Animations intergénérationnelles avec les maisons de retraites.
 - ✓ Projet prévention bucco-dentaire avec la PMI et les écoles.

➤ Présentez l'organisation pédagogique de ces activités (cycle, logique de parcours, respect d'une progressivité pédagogique aboutissant à une réalisation finale, ...) :

L'organisation pédagogique de ces activités se déroulent généralement sous forme de différents projets sur l'année avec une progression découpé en 5 périodes (de vacances à vacances).

➤ Organisez-vous le choix de l'enfant au sein de votre projet ?

Oui Non

Si oui, précisez les modalités : Idem « activités proposées dans le cadre du PEDT/PM »

➤ Est-ce que les enfants peuvent ne pas faire d'activité ?

Oui Non

Si oui, quelle organisation proposez-vous pour ces enfants ? Idem « activités proposées dans le cadre du PEDT/PM »

Les familles sont-elles informées de ces modalités ? Oui.

> Ces activités sont-elles en articulation avec le projet d'école (ou le projet d'établissement) ?

Oui Non

Si oui, précisez les modalités : Idem « activités proposées dans le cadre du PEDT/PM »

> Ces activités sont-elles en articulation avec les projets pédagogiques des autres temps (périscolaire en semaine, vacances) ?

Oui Non

Si oui, précisez les modalités : les projets pédagogiques sont élaborés chaque année avec l'ensemble des équipes d'animation.

Ils tiennent compte des différents temps gérés par la communauté de communes Plaine Limagne à savoir le périscolaire du mercredi journée et l'extrascolaire.

Ils sont élaborés de manière à lier ses différents temps d'animation.

Si non, précisez les freins et les tentatives d'articulation :

> Comment sont pris en compte les besoins des enfants de moins de 6 ans ?

Idem « activités proposées dans le cadre du PEDT/PM »

> Comment sont pris en compte les enfants à besoins particuliers (situation de handicap, trouble de la santé, etc.) dans les structures et comment sont accompagnées les équipes pédagogiques ?

Idem « activités proposées dans le cadre du PEDT/PM »

> Quel est le plan de formation proposé aux équipes ?

Idem « activités proposées dans le cadre du PEDT/PM »

COMMUNICATION

Communiquez-vous le PEDT/PM aux familles

Oui Non

Si oui, selon quelles modalités ? En ligne sur le portail familles + consultable sur chaque ALSH

Communiquez-vous le projet éducatif aux familles

Oui Non

Si oui, selon quelles modalités ? En ligne sur le portail familles + consultable sur chaque ALSH

EVALUATION DU PROJET

➤ Quelle démarche souhaitez-vous mettre en place pour l'évaluation du PEDT/PM ?

L'évaluation du PEDT/PM constitue, comme dans toute démarche de projet, un enjeu majeur partagé par l'ensemble des partenaires. L'évaluation du PEDT/PM est nécessaire à la cohérence de la politique éducative sur le territoire.

Elle ne doit pas seulement constituer en la réalisation d'un bilan périodique des actions menées au regard des objectifs éducatifs, elle constitue un outil jugé indispensable par les acteurs éducatifs locaux pour piloter le projet éducatif territorial, au regard des objectifs recherchés et des résultats constatés.

Cette évaluation doit permettre une analyse critique du projet éducatif mis en œuvre : il s'agit ainsi de déterminer les points forts et les points faibles liés à la déclinaison opérationnelle du projet, d'identifier les différents facteurs explicatifs du contrat ainsi établi et de procéder au besoin aux ajustements qui s'imposent sur les actions mises en œuvre dans le cadre du PEDT/PM. C'est pourquoi pour chaque objectif les critères et les indicateurs (qualitatifs et quantitatifs) ont été travaillés en amont et sont indiqués dans le PEDT/PM pour chaque objectif.

La recherche de piste d'amélioration du projet constitue l'enjeu principal de l'évaluation menée.

➤ Quels objectifs souhaitez-vous prioriser pour chaque année du PEDT/PM ? Pour la première année nous souhaitons prioriser les objectifs suivants :

- Poursuivre et accentuer la mise en place de projets complémentaires entre les équipes d'enseignants et d'animation.
- Prévenir et lutter contre le harcèlement et les comportements violents.
- Développer le « sport santé » et l'activité physique des enfants.
- Contribuer à l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble.
- Agir pour l'accès et l'éducation à une alimentation saine.
- Sensibiliser les nouvelles générations sur les enjeux du développement durable et de l'écocitoyenneté.
- Améliorer l'organisation de journée afin de respecter au mieux les rythmes et besoins des enfants et plus particulièrement le mercredi des semaines scolaires (coupure dans la semaine).
- Mettre en place une politique d'information des familles
- Soutenir les parents dans l'exercice de leurs fonctions éducatives et parentales.

Lors du COPIL à la fin de la première année nous définirons les objectifs à prioriser pour l'année suivante.

➤ Quels acteurs prévoyez-vous d'associer dans le cadre de cette évaluation ?

Les enseignant·e·s, les animateur·rice·s, les enfants, les familles, les élu·e·s

Date de dépôt du projet : 30 avril 2024

Annexe 2 : Liste des membres du comité de pilotage

(source: "Dossier de présentation du Projet Éducatif Territorial 2020-2023" de la Manche)

Membres

| | Fréquence de participation | | | |
|---|-------------------------------------|----------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| | <i>Toujours</i> | <i>Ponctuellemen t</i> | <i>Exceptionnelleme nt</i> | <i>NC</i> |
| Elu·e·s | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Représentant·e·s des communes | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Représentant·e·s de l'intercommunalité | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Référent·e PEDT | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Représentant·e·s de l'équipe enseignante | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Représentant·e·s des parents | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Représentant·e·s de l'organisateur de l'ACM du mercredi | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Représentant·e·s de l'équipe d'animation | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Représentant·e·s des associations culturelles | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Représentant·e·s des associations sportives | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Représentant·e·s d'autres associations | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Associations et fédérations d'éducation populaire | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Conseil municipal des enfants | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Inspecteur·rice de l'Education Nationale | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| CAF | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SDJES | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Autre, merci de préciser : | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

*N C : non concerné

N'oubliez pas de transmettre le compte-rendu à tous les membres, présents ou pas.**Annexe 3 : Glossaire**

| | |
|-------------|---|
| OTS | Organisation du Temps Scolaire |
| PEdT | Projet Educatif de Territoire |
| Tiers-lieux | Les tiers-lieux sont les nouveaux lieux du lien social, de l'émancipation et des initiatives collectives. |
| EAJE | Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants |
| PEAC | Parcours éducation artistique et culturel |
| CTG | Contrat territorial global |

Annexe – les associations du territoire Plaine Limagne

| Commune | | |
|------------|--|---|
| AIGUEPERSE | Loisirs et passions | Activités manuelles (aquarelle, peinture sur soie) pour adultes |
| AIGUEPERSE | Comité des Fêtes | Organisation d'évènements. Cavalcade, boum ado, marché de Noël, marché de printemps |
| AIGUEPERSE | Yoga Club d'Aigueperse | Sport. Pour jeunes et adultes |
| AIGUEPERSE | Savate Boxe Française | Sport. Pour jeunes et adultes |
| AIGUEPERSE | Ass. Sportive et Laïque (ASLA) | Gym, rock, jazz, danse classique (initiation) pour jeunes et adultes |
| AIGUEPERSE | Team Enduro Moto Club | Loisirs. Adultes |
| AIGUEPERSE | OVALIMAGNE | Sport (rugby), pour jeunes |
| AIGUEPERSE | Cyclos Randonneurs | Sport (vélo) pour Jeunes et adultes |
| AIGUEPERSE | Marie de Berry | Culture. Scènes costumées, journées du patrimoine, Artist'art |
| AIGUEPERSE | Association Culturelle d'Aigueperse et ses environs (ACAE) | Culture. Recherches archéologiques, bourse d'échanges, journée du patrimoine, inventaire du petit patrimoine, publication de revues historique, expositions |
| AIGUEPERSE | VOLCANO ROCK - VOLCANO SWING | |
| AIGUEPERSE | Cercle des ludopathes anonymes (CLA) | Jeux |
| AIGUEPERSE | LIMA.FOXTROT.DELTA | Jeux (de simulation de combats modernes) |
| AIGUEPERSE | Tennis Club Aiguepersois | Sport |
| AIGUEPERSE | Les Aînés Ruraux | Social. Club du 3e âge |
| AIGUEPERSE | Sport pour tous | Sport. SWISSBALL et gymnastique d'entretien pour les séniors |
| AIGUEPERSE | Tai Do | Sport |
| AIGUEPERSE | Sporting Club Aiguepersois - SCA | Sport (Rugby) pour jeunes et adultes |
| AIGUEPERSE | Vélo Club d'Aigueperse | Sport. Pour jeunes et adultes. Organisation de courses cyclistes |
| AIGUEPERSE | Chorale Collection de Timbres | Chant, pour jeunes et adultes |
| AIGUEPERSE | Club de Pétanque | |
| AIGUEPERSE | JLR Fight | Sport de combat |
| AIGUEPERSE | Nord Limagne Badminton | Badminton |
| AIGUEPERSE | Braille et Culture | Adaptation/création de supports adaptés pour non et mal-voyants |
| AIGUEPERSE | Association Culturelle d'Aigueperse et ses environs (ACAE) | Culture. Recherches archéologiques, bourse d'échanges, journée du patrimoine, inventaire du petit patrimoine, publication de revues historique, expositions |
| AIGUEPERSE | LIMA.FOXTROT.DELTA | Jeux (de simulation de combats modernes) |
| ARTONNE | Basket Club | sport. Pour jeunes et adultes |
| ARTONNE | Amicale du Temps Libre | Social. Club du 3ème Age |
| ARTONNE | Bibliothèque Municipale | Culture |
| ARTONNE | Comité des Fêtes | Organisation d'évènements |
| ARTONNE | Fanny Artonnoise | Pétanque |
| ARTONNE | Gym'Détente | Sport |
| ARTONNE | Des Doigts d'Or | Travaux, bricolage |
| ARTONNE | Initiatives et Idées | Culture |
| ARTONNE | FC Nord Limagne | Sport: Foot |
| ARTONNE | Les archers des sources | Sport: Tir à l'arc |

| | | |
|---------------------|--|--|
| AUBIAT | Association de pêche " Riverains de la Basse Morge" | Pêche. Commun |
| AUBIAT | Bibliothèque | Culture |
| AUBIAT | Comité des Fêtes | Organisation d'évènement (fête patronale) |
| AUBIAT | Violettes et Jonquilles | Social. Club du 3ème Age (bals, repas, loto...) |
| AUBIAT | Music'Aubiat | Ecole de musique, Concert |
| AUBIAT | Sports et Loisirs | Sport. Gymnastique volontaire en soirée 2x/sem., randonnées pédestres ponctuellement |
| AUBIAT | AMTA (Association Moto Tourisme Aubiat) | Loisirs. Club de Motos |
| BEAUMONT-LES-RANDAN | Comité des fêtes | Animations |
| BEAUMONT-LES-RANDAN | A.C.P.G.-C.A.T.M. | Souvenir |
| BEAUMONT-LES-RANDAN | Beaumont-les-randos | Sport: randonnées |
| BUSSIERES-ET-PRUNS | Comité des Fêtes | Animations. (Méchoui/Fête Patronale/14 juillet/Concours belote) |
| BUSSIERES-ET-PRUNS | Les jardiniers du Pays Vichy Auvergne | Jardinage |
| BUSSIERES-ET-PRUNS | Association de pêche | Pêche |
| BUSSIERES-ET-PRUNS | Comité des Fêtes | Animations. Fête patronale |
| LIMONS | Sport: foot | Sport |
| LIMONS | Pétanque | Loisirs |
| LIMONS | Loisirs et culture | Loisirs |
| LUZILLAT | Comité d'animation | Animations |
| LUZILLAT | Comité des fêtes de Demolle | Animation du hameau de Demolle |
| LUZILLAT | Cross rocket | Loisirs: Motocross |
| LUZILLAT | Le Comité des fêtes de Luzillat | Animations |
| LUZILLAT | Comité des fêtes de Vendègre | Animation du village de Vendègre et des villages environnants. |
| LUZILLAT | Luz'couture | Couture |
| LUZILLAT | Chaîne de fidélité à Tata Lulu | Sauvegarde de la radio locale |
| LUZILLAT | Foyer des Lilas | Animations pour les aînés - 3e âge |
| LUZILLAT | MAYA PIDOM randonnée | Randonnée en quad Buggy... |
| LUZILLAT | Arts Sports et Loisirs de Luzillat | Sports (gym, danse) et théâtre |
| LUZILLAT | Les Z'Artistes Autodidactes de Luzi'arts | Culture: Photographie numérique |
| LUZILLAT | Racing club Luzillat | Sport: Football |
| MARINGUES | UNION SPORTIVE MARINGOISE (Ligue d'Auvergne district du Puy-de-Dôme) | Sport: football |
| MARINGUES | MARINGUES ARC CLUB | Sport: arc |
| MARINGUES | TENNIS CLUB MARINGOIS | Sport: Tennis |
| MARINGUES | SPEEDMINTON | Sport: Speedminton |
| MARINGUES | CLUB APLUM (ULM) | ULM |
| MARINGUES | JUDO Maringues | Sport:Judo |
| MARINGUES | PRO PATRIA | Sports et culture (théâtre, informatique) |
| MARINGUES | JEANNE D'ARC DE MARINGUES | Sport (gym et danse) et théâtre |
| MARINGUES | ASSOCIATION CULTURELLE JEAN JAURES | Culture (visites, conférences, soirées dansantes) |
| MARINGUES | GYM' MENINGES | Animations/activités d'entraînement intellectuel |
| MARINGUES | SAUVEGARDE ET MISE EN VALEUR DES TANNERIES | Culture: valorisation du patrimoine local |

| | | |
|---------------------------|--|---|
| MARINGUES | CHORALE AMADEUS | Musique |
| MARINGUES | SOCIÉTÉ DE PÊCHE | Pêche |
| MARINGUES | LES COMPAGNONS DE LA BIGNOTTE | Culture: maintien de la tradition de la fabrication de la Bignotte |
| MARINGUES | LA PRADE DES FOURNIERS | Animations et traditions |
| MARINGUES | Convivialité en Milieu Rural CMR | Sport: Danse |
| MARINGUES | Comédie Solidaire Maringis | Théâtre solidaire |
| MONS | FOYER D'ANIMATION ET D'EDUCATION POPULAIRE | Sports et culture |
| MONS | LES AMIS DE L'ALAMBIC | Animations |
| MONS | L'ECOLE BUISSONNIERE | Manifestations culturelles, sportives ou de loisir pour les enfants |
| MONS | SOCIETE DE PECHE | Pêche |
| MONS | FETES, CULTURE ET LOISIRS | Animations |
| MONTPENSIER | Comité des Fêtes | Animations |
| MONTPENSIER | Société de pêche | Pêche |
| MONTPENSIER | Les Amitiés de la Butte | Club 3ème âge |
| MONTPENSIER | Comité des Fêtes | Animations |
| MONTPENSIER | Les Amitiés de la Butte | Club 3ème âge |
| SAINT AGOULIN | Club de l'Amitié (CASA) | Animations: (thé dansant, repas) |
| SAINT AGOULIN | Commission des Fêtes | Animations (fête patronale) |
| SAINT AGOULIN | Société de Pêche | Pêche |
| ST-ANDRE-LE-COQ | Foyer Rural et Laïque | Animations |
| SAINT AGOULIN | Association d'Animation Rurale (A.A.R.) | Animations |
| SAINT GENES DU RETZ | Comité des fêtes | Animations (Marché, Brocante) |
| SAINT GENES DU RETZ | Société de Pêche de St Genès | Pêche |
| SAINT GENES DU RETZ | Les mouettes de Jayet | ULM |
| SAINT-PRIEST-BRAMEFANT | l'Amicale Laïque | Sport: gymnastique |
| SAINT-PRIEST-BRAMEFANT | Esprit Fit'Zen | Ecole de formation en massages de bien-être |
| SAINT-SYLVESTRE-PRAGOULIN | ASSP Basket | Sport: basket |
| SAINT-SYLVESTRE-PRAGOULIN | Club d'aéromodélisme | Aéromodélisme |
| SAINT-SYLVESTRE-PRAGOULIN | Interassociations | Comité des fêtes, Animations pour réunir les associations de la commune |
| SAINT-SYLVESTRE-PRAGOULIN | L'Atelier | Sports: danse - country - aérobic - théâtre - Zumba |
| SAINT-SYLVESTRE-PRAGOULIN | Pétanque beauvezétoise | Pétanque |
| SAINT-SYLVESTRE-PRAGOULIN | Saint Sylvestre's Club | Loisirs 3ème Age |
| SAINT-SYLVESTRE-PRAGOULIN | Société de chasse Beauvezet razet | Chasse |
| SAINT-SYLVESTRE-PRAGOULIN | Société de pêche | Pêche |
| SAINT-SYLVESTRE-PRAGOULIN | U.S. FOOTBALL | Sport: football |
| SAINT-SYLVESTRE-PRAGOULIN | COXILIVE ROCK | Musique |
| SARDON | Comité des fêtes | Animations |

| | | |
|--------|--|---------------------|
| SARDON | Association "Les Rainettes" | Activités culturell |
| SARDON | Art'terre d'Auvergne | Art et sports |
| THURET | Amicale des Sapeurs Pompiers | Social |
| THURET | Bibliothèque | Culture |
| THURET | Comité des Fêtes | Animations |
| THURET | Les Thurétrales | Théâtre |
| THURET | Société de Pêche "Etang des Aurancheix" | Pêche |
| THURET | Etoile Sportive Thurétoise | Sport |
| VENSAT | Comité des Fêtes | Animations |
| VENSAT | Club des aînés: "Les enfants de la Toulaine" | Club des aînés |
| VENSAT | BC & swing | Sport: danse |
| VENSAT | Association Sportive la Toulaine | Sports |